



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des établissements

Rapport d'évaluation du programme Persée



février 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Rapport d'évaluation du programme Persée



Le Président de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des établissements

Le Directeur

Michel Cormier

février 2011

Sommaire



Le contexte de création	5
Un bilan très positif	7
I – Des choix technologiques pertinents	7
II – Un corpus documentaire à haute valeur ajoutée	7
III – Un succès incontestable et une expertise reconnue	8
IV – La réactivité de Persée aux évolutions du paysage numérique	8
V – Stratégie économique : une gestion optimisée des moyens	8
Un contexte institutionnel en pleine évolution	9
I – Un projet multi partenarial fragile	9
II – Des perspectives de développement incertaines	9
III – La création du PRES "Université de Lyon" : une opportunité pour Persée	10
Conclusion et recommandations	11
I – Les points forts	11
II – Les points faibles	11
III – Les recommandations	12
Liste des sigles	13
Observations du directeur	15
Organisation de l'évaluation	17

Le contexte de création



Le projet Persée fait suite à un appel d'offre lancé en 2003 par le Ministère de l'enseignement supérieur pour réaliser et gérer un portail de diffusion de collections rétrospectives relevant des sciences humaines et sociales. Cette initiative s'inscrivait dans un contexte où l'usage du numérique dans l'édition scientifique française mobilisait de multiples opérateurs, en particulier la Bibliothèque nationale de France. Persée devait se distinguer en privilégiant une approche documentaire et scientifique dédiée à la recherche en SHS.

Ce projet se voulait à la fois une réponse à l'offensive des éditeurs pour une exploitation commerciale de la production scientifique française et une réponse à la demande d'accès libre à la documentation émanant des chercheurs. Il s'agissait également de défendre la francophonie, d'accroître la lisibilité de la recherche française dans ce domaine, de renforcer la lisibilité et l'impact des travaux publiés en français sur le monde académique international.

En 2003, l'université Lyon 2 s'est ainsi vu déléguer la maîtrise d'œuvre du projet, le MESR exerçant la maîtrise d'ouvrage à travers un comité de pilotage. Les aspects techniques ont occupé une place déterminante dans la conception des outils permettant de produire les collections numériques, d'articuler la diffusion des collections rétrospectives et la diffusion courante des revues concernées, d'assurer l'interopérabilité de Persée avec les projets nationaux et internationaux de même nature et de respecter les droits des différentes parties prenantes du projet, auteurs et éditeurs.

En s'appuyant sur un bilan très positif et sur les compétences développées par l'équipe de Lyon 2, le "projet" Persée a été prolongé en 2007 par une convention cadre confirmant, pour le "programme" Persée, les missions et les objectifs du projet initial.

Un bilan très positif



Sept ans après son lancement, le programme Persée peut être considéré comme une réussite, bien que les objectifs quantitatifs qu'il s'est fixés ne soient pas encore atteints. Tous les avis convergent pour souligner la qualité des choix techniques et des services proposés.

Les ambitions de Persée se sont déployées selon une approche résolument qualitative, sans prétendre empiéter sur les prérogatives des grands établissements publics à vocation généraliste eux-mêmes concurrencés par les empires commerciaux privés. Cette stratégie légitime les options retenues pour la mise en œuvre du projet.

I – Des choix technologiques pertinents

Pour atteindre ses objectifs, Persée s'est doté d'une application intégrée incluant tous les traitements liés à la production de documents dépassant la simple numérisation, d'un serveur d'objets original, d'un portail de diffusion et d'outils de consultation conçus pour faciliter au maximum leur utilisation par les chercheurs.

En choisissant dès 2003 des solutions techniques existantes et éprouvées pour le traitement des produits de la numérisation et pour établir la structure des métadonnées, Persée a adopté des normes et des protocoles qui sont devenus des standards du web et restent d'actualité, lui assurant encore aujourd'hui la capacité de procéder à des échanges de données et garantissant l'interopérabilité la plus large avec ses partenaires.

C'est aussi dans le domaine de l'archivage "pérenne" que le projet se veut innovant, en partenariat avec le CINES. Au prix d'une veille technologique relative à l'évolution des normes et d'adaptations techniques régulières, Persée s'inscrit dans une démarche qui privilégie l'amortissement de son investissement à long terme. On comptabilise aujourd'hui 42 collections ainsi archivées.

II – Un corpus documentaire à haute valeur ajoutée

Persée est un exemple parfaitement réussi d'un corpus documentaire permettant le développement de services à haute valeur ajoutée à destination d'une communauté scientifique donnée : accès au texte intégral, restitution de l'organisation éditoriale et de la logique du document, structuration de l'information qui facilite l'interrogation des corpus par les chercheurs, outils de navigation.

Fondées sur un respect scrupuleux du droit des auteurs et des éditeurs, les procédures qu'il a mises en place dans ce domaine ont servi de modèles à de nombreux autres portails documentaires.

Pour répondre à la commande initiale, Persée a consacré son activité à la seule communauté des chercheurs en SHS, et ce bien au-delà des frontières nationales. Son œuvre pionnière a largement contribué au développement de la pluridisciplinarité dans le champ des SHS et a ouvert la voie à d'autres acteurs de la documentation numérique.

La défense de la francophonie affichée comme un des objectifs du projet a vocation à englober l'ensemble des publications en langue française. Des relations étroites ont été tissées avec le Canada par le biais du portail Erudit. En revanche, la question des "barrières mobiles" rend plus complexe les interactions avec certains éditeurs étrangers. Le cas des pays francophones du continent africain revêt une dimension particulière d'aide à la formation ; de plus, le numérique offre l'accès à des ressources documentaires plus larges que celles normalement disponibles aux étudiants de master et aux doctorants, contribuant ainsi à leur formation par la recherche et à la recherche.

D'un objectif initial d'environ 200 titres de périodiques de langue française sélectionnés parmi les revues référencées par le CNRS ou l'AERES, Persée estime aujourd'hui pouvoir étendre son périmètre documentaire à 50 titres supplémentaires respectant les mêmes critères ; mais, pour assurer son développement, il se tourne d'ores et déjà vers d'autres types de supports. La base de 170 monographies pourrait s'élargir à près d'un millier de volumes dans le cadre d'une collaboration étroite avec le réseau des écoles françaises à l'étranger. L'enrichissement constant du portail par de nouveaux objets scientifiques est soumis à l'accord préalable du comité de pilotage. Le volume relativement modeste de ce bilan quantitatif apparaît comme la contrepartie de la réussite de Persée, ainsi parfaitement en mesure de préserver le niveau d'exigence qu'il s'est fixé pour remplir ses missions, avec les moyens dont il dispose.

III – Un succès incontestable et une expertise reconnue

Ainsi qu'en témoignent différents indicateurs, Persée rencontre un succès incontestable validant *a posteriori* le choix de la méthode de traitement des documents à numériser et son développement. Ainsi, sur la période de janvier à octobre 2010, les quelques 330 000 documents ou articles recensés ont fait l'objet d'environ 40 000 visites quotidiennes dont près de 40 % hors de France, d'une moyenne de 1,6 millions de consultations et 275 000 téléchargements (pdf) par mois, en augmentation régulière depuis le lancement du portail.

Le principe de l'accès libre et gratuit des utilisateurs au texte intégral contribue assurément à ce succès grandissant, mais le principal critère réside sans aucun doute dans la bonne adéquation du produit documentaire aux besoins de la communauté scientifique à laquelle il s'adresse en priorité.

Au-delà des indicateurs ci-dessus, l'expertise acquise dans le cadre de Persée est à l'origine de l'intérêt manifesté par d'autres établissements dans le cadre de leur politique documentaire. Par exemple, les compétences et technologies "Persée" ont, dès 2008, fait l'objet d'un transfert vers l'université Paris V (UMS 3036) qui participe désormais à la production.

IV – La réactivité de Persée aux évolutions du paysage numérique

L'articulation assurée avec d'autres acteurs de la documentation numérique, tels "revues.org" ou "Cairn" pour la couverture de titres communs, permet à Persée d'orienter ses lecteurs vers l'une ou l'autre base de données lorsque les états respectifs de leurs collections se complètent.

Les nombreux liens externes dirigeant vers le portail Persée contribuent ainsi à sa notoriété. Le référencement de ses contenus est assuré par des moteurs de recherche (Google, Isidore...) et différents outils développés par les médiateurs (catalogues, bases de données bibliographiques, annuaires et répertoires...).

Le taux de recouvrement avec d'autres bibliothèques numériques au premier rang desquelles Gallica, portée par la BNF, est faible et ne constitue pas un argument majeur en termes de rationalisation de la dépense publique, qui pourrait mettre en péril le programme Persée. En effet, de par ses spécificités, celui-ci a vocation à compléter les autres dispositifs de numérisation et non à les concurrencer.

Persée est engagé dans des partenariats avec tous les éditeurs et fonde ses relations sur le principe de la délégation : l'équipe Persée prend en charge toutes les étapes du processus, du traitement des documents à leur diffusion, laissant aux éditeurs le contrôle qualité final ainsi que les démarches auprès des auteurs pour ce qui concerne le respect de la réglementation concernant les droits des auteurs et des éditeurs.

V – Stratégie économique : une gestion optimisée des moyens

Persée a jusque là rempli ses missions pour un coût consolidé relativement modeste, de l'ordre de 650 000 € annuels. Cette somme inclut la valorisation des TROIS emplois statutaires mis à disposition par l'université Lyon 2 et la dotation ministérielle, essentiellement (76 %) consacrée à la masse salariale de contractuels et vacataires représentant globalement un potentiel de 15 ETP. En dépit de l'automatisation d'un certain nombre d'opérations techniques, cette part importante du budget s'explique par les traitements opérés sur le corpus et l'enrichissement des données issues de la numérisation par des spécialistes de la documentation et des disciplines concernées. La valeur ajoutée ainsi produite est en grande partie le résultat d'un travail qualifié qui a un coût, même si celui-ci reste très raisonnable du fait de l'emploi, en tant que vacataires, de doctorants ou d'étudiants spécialisés.

Un contexte institutionnel en pleine évolution

Si l'avis favorable à la poursuite du programme Persée ne fait aucun doute, les différentes parties prenantes du programme semblent avoir quelques difficultés à appréhender son avenir proche tant sur le plan institutionnel que sur le plan strictement documentaire.

I – Un projet multi partenarial fragile

Depuis la mise en place de la LRU, le MESR n'a plus vocation à être un opérateur direct des projets portés par les établissements. Dans ce contexte, ni les moyens actuellement mis à disposition par Lyon 2 pour la mise en œuvre d'un programme à vocation nationale, ni ceux alloués par le MESR, ne semblent aujourd'hui assurés.

Persée a fait le choix d'une diffusion gratuite de ses produits. Une réduction de ses moyens ou la disparition d'un financement public régulier le contraindrait soit à renoncer aux exigences qualitatives qui font sa spécificité et son succès, soit à abandonner la gratuité et à se transformer en un "intégrateur" de revues, prestataire de services pour les établissements d'enseignement supérieur ou de recherche et les bibliothèques publiques, proche de Cairn dans son fonctionnement.

Si dans le contexte actuel, ce report d'un financement public vers les opérateurs de la recherche est conforme à la politique de vérité des coûts encouragée par la LOLF, il convient de rappeler que Persée fut justement créé pour réagir contre la mainmise des intégrateurs privés sur la diffusion numérique. Considéré comme un investissement, le programme Persée s'inscrit sur le long terme. L'élargissement progressif du corpus et la familiarisation croissante des chercheurs en SHS avec l'outil documentaire qui est mis à leur disposition sont garants de l'augmentation régulière du nombre des consultations et téléchargements soulignée ci-dessus, mais la gratuité des services reste nécessaire pour que Persée s'impose durablement après cette phase de montée en puissance.

II – Des perspectives de développement incertaines

Persée, à la recherche d'un nouveau souffle dans un paysage institutionnel mouvant, doit s'affranchir d'un mode de fonctionnement répondant à un cahier des charges ministériel et faire valoir ses propres stratégies de développement. Pour mieux asseoir sa place dans le paysage des portails documentaires, il envisage d'élargir son corpus au-delà des revues déjà sélectionnées. Différentes perspectives s'offrent à lui pour atteindre cet objectif mais aucune unanimité ne se dégage pour tracer une ligne claire aux développements futurs du champ documentaire de Persée.

Deux stratégies s'affrontent selon que l'on privilégie le statu quo disciplinaire et un développement fondés sur de nouveaux supports relevant du domaine SHS (littérature grise, thèses, rapports, mémoires...) ou que l'on envisage l'élargissement du savoir-faire de Persée à d'autres communautés scientifiques (mathématiques, sciences de la vie..) comme l'envisagent les principaux acteurs institutionnels de la recherche, le MESR et le CNRS. Pour le CNRS en particulier, cette option permettrait de justifier son rattachement à la Direction de l'Information scientifique et technique (DIST) aux côtés du projet HAL et d'assurer la complémentarité de deux projets nationaux de valorisation de la production scientifique française.

Dans la première hypothèse, les perspectives évoquées par l'équipe Persée font état de partenariats qui ont vocation à soutenir le développement du corpus, avec les écoles françaises à l'étranger qui disposent de fonds rares et de façon plus incertaine avec le réseau des MSH, avec les presses universitaires et différentes bibliothèques universitaires. On notera cependant que la chaîne de production Persée, initialement conçue pour des périodiques, a déjà fait l'objet d'une adaptation aux monographies et qu'une adjonction de nouveaux supports entraînerait nécessairement de nouvelles adaptations des procédures.

III – La création du PRES “Université de Lyon” : une opportunité pour Persée

Au plan local, la création du PRES “Université de Lyon” est l’occasion de rassembler différents partenaires autour d’un projet documentaire ambitieux qui doit pouvoir s’appuyer sur les moyens et les compétences dont chacun dispose à des degrés divers dans le domaine des SHS ou de la documentation, qu’il s’agisse de membres fondateurs (Lyon 2, Lyon 3, ENSL-INRP, Université Jean Monnet de Saint-Etienne) ou de membres associés tels l’ENSSIB. Ce transfert de Lyon 2 au PRES aurait le mérite d’inscrire Persée dans une politique de site et de le rendre éligible dans le cadre des initiatives d’excellence et/ou des appels d’offre lancés par le commissariat général à l’investissement dans le domaine documentaire (TGID), et *in fine* d’en garantir la pérennité en l’affranchissant des incertitudes induites par le passage aux RCE des établissements universitaires.

A l’échelle nationale, la qualité des prestations offertes aux chercheurs par Persée conduit le MESR et le CNRS à appuyer sans réserve la poursuite du programme et à plaider ensemble pour la création d’une unité mixte de service (UMS) ancrée dans le PRES lyonnais, soulignant la façon exemplaire dont a été conduit le projet avec des moyens relativement modestes. Enfin, la BNF reconnaît pleinement la valeur ajoutée du portail Persée dans le traitement infrapaginal des documents proposés aux chercheurs et se déclare désireuse d’une coopération renforcée en adaptant la structure des données présentes dans Gallica afin de rendre interopérables les deux bibliothèques numériques.

Dans un tel contexte, la logique territoriale d’un projet à vocation nationale voire internationale, ferait du site de Lyon un pôle de compétence dans le cadre plus large de la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN).

Conclusion et recommandations



Au regard des objectifs que lui ont été fixés, Persée est un exemple parfaitement réussi de rassemblement d'un corpus documentaire permettant le développement de services à haute valeur ajoutée à destination de la communauté scientifique de sciences humaines et sociales. Que l'on envisage le portail sous l'angle des options technologiques, de la structuration de l'information et des outils de consultation conçus pour faciliter au maximum son utilisation par les chercheurs, Persée se signale par des choix innovants qui fondent sa reconnaissance dans le paysage complexe de l'édition scientifique numérisée.

Les partenariats que Persée a su nouer sont nombreux et gages de développements futurs. Cependant dans ce contexte globalement très positif et reconnu comme tel au niveau national, apparaissent des points de fragilité qui menacent la pérennité du programme Persée si ses partenaires institutionnels ne savent pas préserver voire augmenter les moyens, jusque là relativement modestes, mis à sa disposition.

La création du PRES "Université de Lyon" est une opportunité pour Persée de s'inscrire dans le cadre des initiatives d'excellence portées par le site lyonnais, et de renforcer sa lisibilité et sa pérennité en acquérant le statut d'UMS que, conjointement, le CNRS et le MESR mettent en perspective.

Il reste que le choix demeure de renforcer le rayonnement de Persée dans le domaine des SHS ou d'élargir son champ d'action à d'autres secteurs disciplinaires. Il s'agit d'un choix politique autant que scientifique, étant entendu que ses ressources actuelles ne permettent pas d'envisager ces hypothèses simultanément.

La qualité de la recherche en SHS et le riche potentiel des établissements d'enseignement supérieur du PRES inclineraient à maintenir et à conforter le positionnement de Persée dans un domaine scientifique où il a acquis une réelle visibilité, avant d'éventuellement adapter son savoir-faire à d'autres champs disciplinaires dès lors que lui seront donnés les moyens pour se diversifier sans renoncer aux exigences qui ont fait sa notoriété.

Dans un légitime souci de développement, le corpus actuel pourrait s'enrichir de nouveaux objets scientifiques, de travaux à diffusion réduite, et élargir son registre par l'accès aux revues étrangères francophones et aux revues françaises multilingues. Cette dimension internationale aurait le mérite d'accroître sa visibilité comme vecteur de soutien à la francophonie. Il va de soi que ces choix devraient être arrêtés dans le cadre d'un comité scientifique chargé d'en garantir la pertinence.

I – Les points forts

- Une approche originale et innovante des ressources documentaires numérisées, conçus par et pour les chercheurs avec une ergonomie adaptée ;
- Une expertise scientifique et technique, une qualité des services assurés : un modèle de référence offrant des possibilités d'essai ;
- Une bonne intégration dans le paysage éditorial en SHS, avec une accessibilité renforcée par le référencement des ressources par les moteurs de recherche ;
- La volonté des acteurs institutionnels nationaux de conforter le programme et de coopérer avec lui.

II – Les points faibles

- La fragilité de son positionnement institutionnel actuel ;
- La difficulté à choisir entre les différentes voies d'un développement futur rendu possible par l'expertise acquise et la qualité des infrastructures mises en place.

III – Les recommandations

- Arrêter rapidement une stratégie de développement de Persée qui contribue à faire du site lyonnais un pôle national de compétences documentaires au service de la recherche ;
- Réfléchir à l'inscription de Persée dans le cadre du PRES "Université de Lyon" sous la forme d'une UMS et viser le rattachement de cette UMS à la Direction de l'Information Scientifique et Technique du CNRS ;
- Envisager l'essaimage de la technologie et du savoir-faire Persée vers d'autres corpus et d'autres communautés scientifiques, en déclinant la "marque" Persée pour conserver à chaque bibliothèque numérique sa spécificité scientifique et disciplinaire ;
- Repenser la composition du comité de pilotage, notamment en l'élargissant au Ministère de la Culture et de la Communication, pour en faire un conseil scientifique chargé de choisir les cibles et les programmes de numérisation du portail.

Liste des sigles

A

AERES Agence d'évaluation de la recherche et de l'Enseignement supérieur

B

BNF Bibliothèque nationale de France
BSN Bibliothèque Scientifique Numérique

D

DIST Direction de l'Information scientifique et technique

C

CA Conseil d'administration
CINES Centre informatique national de l'enseignement supérieur
CNRS Centre national de la recherche scientifique
CS Conseil scientifique

E

ENSL École normale supérieure de Lyon
ENSSIB École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

H

HAL Hyper article en ligne

I

INRP Institut national de recherche pédagogique
INSA Institut national des sciences appliquées

L

LOLF Loi organique relative aux lois de finances
LRU Loi relative aux libertés et responsabilités des universités

M

MCC Ministère de la Culture et de la Communication
MESR Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
MSH Maison des sciences de l'homme

N

NTIC Nouvelles technologies de l'information et de la communication

P

PRES Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

R

RCE Responsabilités et compétences élargies
RH Ressources humaines

T

TGID Très Grande Infrastructure documentaire
TIC Technologies de l'information et de la communication

Observations du directeur



Réponse du directeur du programme

Le rapport d'évaluation relève à juste titre le contraste entre le potentiel de Persée (au-delà même des réalisations conduites avec succès à ce jour) et les incertitudes institutionnelles et stratégiques pour l'avenir.

Les dotations de l'État, directes ou indirectes, pour la construction de bibliothèques numériques interoperables et complémentaires n'auront de rentabilité que s'il s'agit d'investissements pour la longue durée. Persée, programme national porté actuellement par l'université Lyon 2 et le programme 150 de la LOLF, s'inscrit résolument dans cette perspective, d'où son partenariat fondateur avec le CINES, chargé de garantir l'archivage pérenne des collections numérisées, valorisées, diffusées et sauvegardées par le programme. Mais contrairement à GALLICA par exemple, Persée ne s'appuie pas sur une institution dédiée comme l'est la BnF. Il est donc impératif pour Persée de trouver une forme de stabilité institutionnelle qui lui permette de relever avec succès le défi des inévitables mutations, qu'il s'agisse de la technologie, des demandes des communautés académiques et plus généralement de la société, ou des ressources humaines. La création d'une UMS sous la double tutelle du CNRS et du PRES de Lyon (dont Lyon 2 est membre fondateur) apporterait le cadre institutionnel stable qui fait actuellement défaut. Le comité de pilotage d'une telle UMS, outre les représentants de l'université de Lyon et de l'équipe, devrait aussi comprendre des représentants de la Mission des bibliothèques et du réseau documentaire (DGESIP/DGRI) et du CNRS, de la BnF, de programmes concourant à la numérisation du patrimoine et à la BSN dans différents champs disciplinaires, ainsi que des représentants de l'espace européen et francophone.

Une transition réussie vers une UMS implique impérativement le maintien par l'université Lyon 2 des personnels BIATOS titulaires actuellement affectés à Persée, et co-fondateurs du programme : deux ingénieurs de recherche (chef de projet et responsable de la recherche et développement) et un conservateur. Persée ne survivrait pas à leur départ à court terme, étant entendu que la transmission des compétences doit être un objectif de moyen terme pour asseoir la pérennité du programme. Il en va de même pour les contractuels en CDI (ou en voie de l'être) à qui des responsabilités pivot ont été confiées. Actuellement le programme est pris en charge par 18 ETP (dont quinze financés par la subvention ministérielle). On peut estimer que le bon équilibre est qu'une moitié corresponde à des emplois stables et l'autre moitié soit attribuée à des collaborateurs en formation, tels que les doctorants, pour leurs compétences dans tel ou tel domaine (actuellement en SHS). Une transition réussie vers une UMS implique également le maintien du soutien de la Mission documentaire du MESR aux programmes de cette UMS. De ce point de vue le relais éventuel dans un cadre d'IDEX doit apporter une plus-value et non un désengagement des promoteurs du programme Persée.

S'agissant des choix stratégiques, il faut distinguer le court terme (année 2011) et le moyen terme (2012-2015, correspondant à un contrat de quatre ans après passage aux RCE pour l'université Lyon 2 et au déploiement de l'Initiative d'Excellence de l'université de Lyon, si le dossier du PRES est retenu).

L'objectif en 2011 est double :

1. transformation du portail www.persee.fr en nom de domaine fédérant trois portails :
 - o www.revues.persee.fr (portail actuel)
 - o www.efp.persee.fr (portail dédié à la production des cinq Écoles Françaises à l'Étranger)
 - o www.pressesuniversitaires.fr (portail à orientation patrimoniale dédié aux presses universitaires)

Il va de soi que pour la production de contenus nous tiendrons les engagements déjà pris en terme de qualité et de quantité (numérisation, valorisation, diffusion et sauvegarde d'un minimum de 500 000 nouvelles pages).

2. mise en place d'un partenariat avec la BnF et approfondissement des liens existants avec HAL, ADONIS et le CLEO.

Le programme Persée de 2012 à 2015 dépendra à l'évidence des choix institutionnels et partenariaux opérés en 2011. Si les solutions choisies sont celles qui sont évoquées dans le rapport d'expertise et la présente réponse, un double objectif s'imposera :

1. mise à l'étude de l'ouverture à de nouveaux types de documents, dans le cadre des choix scientifiques portés par l'université de Lyon ou le département IST du CNRS, si une UMS Persée leur est rattachée.
2. mise en chantier d'une nouvelle plate-forme technologique de production, valorisation, diffusion et sauvegarde construite sur une architecture intégrant tous types de documents.

Ce dernier objectif n'est tenable que si l'équipe est en mesure de renforcer les forces qu'elle peut consacrer à la veille technologique et à la conduite de projets.

L'ambition de Persée est de constituer un maillon incontournable de la Bibliothèque Scientifique Numérique tout en ayant des marges de manœuvre. L'équipe espère que l'année 2011 lui apportera le soutien institutionnel durable dont elle manque.

Lyon, le 28 décembre 2010
Gilbert Puech, professeur des universités

Organisation de l'évaluation



L'évaluation du programme Persée a eu lieu le 16 décembre 2010. Le comité d'évaluation était présidé par Annie **Cheminat**, professeur des universités, université de Strasbourg, ancienne rectrice de l'académie de Nantes.

Ont participé à l'évaluation :

Thierry **Chevallier**, professeur des universités, université de Bourgogne ;

Hervé **Colinmaire**, conservateur général des bibliothèques, directeur du département sciences et techniques, Bibliothèque Nationale de France ;

Claude **de Moreau de Gerbehaye**, chef de département aux Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, Louvain-la-Neuve.

Annick **Cartron**, déléguée scientifique, représentait l'AERES.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

Delphine **Lecointre** a assuré la PAO.